



# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021**

## **Section Hatha yoga de l'USY**

### **Samedi 2 octobre**



**Membres du bureau présents** : Gérard Agostini, Brigitte Tremblay, Perrine Bulach, Marie Djenaoussine, Monique Lefresne.

**Pouvoirs** : 29

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance. L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Rapport Moral
- 2) Rapport Financier
- 3) Divers

#### **1) Rapport Moral**

L'année 2020/2021 avait démarré dans l'espoir de voir l'épidémie de covid prendre fin. Toutefois, après deux mois d'activités, une troisième vague s'est déclarée. C'est la raison pour laquelle, les cours ont dû se poursuivre en distanciel par ZOOM. Certains adhérents ont rencontré des difficultés techniques pour se connecter et d'autres ont renoncé à participer aux cours.

Nous étions 104 inscrits, cependant quelques adhérents n'ont pas souhaité poursuivre en distanciel et ont obtenu au cas par cas, le remboursement partiel ou total de leur inscription pour motif impérieux. Pour toutes ces raisons, il nous est apparu, opportun d'accorder une réduction exceptionnelle pour les désagréments occasionnés par l'épidémie. Cette réduction n'a concerné que les adhérents qui ont accepté cette situation durant ces deux dernières années.

Nous sommes plus optimistes pour cette rentrée 2021/2022 et les cours ont pu reprendre en présentiel dans le respect des obligations sanitaires.

Toutefois, la prudence nous amène, comme l'ont décidé les pouvoirs publics, à recourir à l'obligation pour les adhérents et les professeurs de présenter un pass sanitaire conforme aux décrets gouvernementaux.

De nombreux adhérents, n'étant pas en règle, n'ont pas pu s'inscrire cette année, pensant, que le pass sanitaire serait supprimé le 15 novembre. Or il semble désormais acquis que ce dernier sera prolongé jusqu'à l'été prochain en fonction de la situation épidémique.

Nous avons à ce jour 73 adhérents inscrits. Quelques inscriptions supplémentaires viendront certainement s'ajouter en cours d'année, ce que nous souhaitons fortement car la situation comptable de notre trésorerie est fragilisée.

Les ateliers que nous avons prévus, ont dû être annulés.

Pour l'année 2022, nous espérons pouvoir vous proposer la tenue de deux ateliers et vos propositions seront les bienvenues.

Ces deux dernières années ont également été difficiles pour les membres bénévoles du bureau qui n'ont pas pu se réunir comme ils l'auraient souhaité pour vous tenir informé, compte des difficultés à obtenir les consignes gouvernementales.

Brigitte Joly et Catherine Le Noé quittent le bureau cette année. Elles ont œuvré pendant de nombreuses années, au sein de notre équipe, respectivement en tant que responsable informatique et trésorière. Le bureau tient à les remercier chaleureusement pour leurs actions, leur efficacité et leur dévouement.

Je tiens à remercier également nos professeures qui se sont efforcées de poursuivre leur cours dans des conditions difficiles.

Aujourd'hui, le bureau est composé de 5 personnes.

Nous vous rappelons que toutes les bonnes volontés seront les biens venues pour renforcer l'équipe, n'hésitez pas à vous faire connaître, il en va de la survie de notre section Hatha Yoga.

Nous serions ravis d'accueillir une personne qualifiée en informatique et une autre personne qui viendrait en aide à notre trésorière.

## **2) Rapport Financier 2020/2021**

L'année a été très perturbée par les restrictions sanitaires et la suspension des cours en présentiel. Et heureusement les professeures ont pu assurer les cours de Yoga en distanciel par Zoom ou par mail tout au long de l'année.

- **Les recettes de la section :**

### **Cotisations :**

En raison de la crise sanitaire, le nombre d'adhérents a chuté et par conséquent les cotisations ont diminué.

Les cotisations s'élèvent à 21 615 € pour 104 adhérents.

Les intérêts sur le compte Epargne ont rapporté 1.35€

### **Subventions :**

Nous ne bénéficions pas de subvention directe mais l'USY nous octroie une subvention indirecte en nous permettant de bénéficier de la Fédération française des clubs omnisport (cadre législatif, conseil juridique, entre autre), d'un poste de comptable, de la médecine du travail, des assurances, dont les coûts sont pris en charge par l'USY. Cette année l'Usy ne nous a pas fait payer cette cotisation de 5€ par adhérent. Nous apprécions ce geste financier et l'en remercions.

La Mairie de La Queue-lez-Yvelines nous octroie une subvention indirecte par une tarification préférentielle de location des salles de la Bonnette. La Mairie ne nous a pas facturé la location des salles lorsque celles-ci n'ont pas été occupées. Nous apprécions ce geste financier et l'en remercions.

L'Etat nous a indemnisés pour l'activité partielle à hauteur de 4 855,99€.

- **Les dépenses de la section :**

**Les dépenses salaires et charges** : 20 684,47€

Elles représentent la charge principale de notre section.

Cette année nous avons engagé en CDD Stéphanie Boursier qui a remplacée Stéphanie Tilmant en congé maternité.

Nathalie Villemain est partie en retraite début Septembre et comme vous le savez certainement elle a été réembauchée et continue à dispenser des cours de Yoga.

**Les locations de salle** : 473,40€.

La Mairie de La Queue-lez-Yvelines ne nous a facturé les salles que lorsque celles-ci ont été occupées.

**Autres charges de gestion courante** : 519,49€

Elles représentent en grande partie le remboursement des frais d'abonnement Zoom aux professeures de Yoga.

**Publications** :

Elles concernent les frais du site internet.

**Conclusion** :

L'exercice 2020/2021 présente un solde négatif de 142,75€.

Le compte chèque présente un solde de 14 265,21€ au 31/08/2021.

Le compte sur livret présente un solde de 13 593,23€ au 31/08/2021.

**Soit un bilan positif de 27 715, 69€**

- **Prévisionnel 2021/2022**

En raison de l'impact causé par le Covid (confinement, couvre-feu ...) pendant les 2 saisons précédentes, nous avons décidé de réduire les montants des cotisations pour la saison 2021/2022. C'est grâce aux réserves de trésorerie dont nous disposons que nous pouvons le faire et c'est l'occasion de remercier les adhérents pour leur solidarité.

Du fait de la réduction considérable du nombre d'adhérents liée au pass sanitaire, à la réduction des jauges ... et de la baisse du montant des cotisations nous puiserons dans les réserves à hauteur d'environ 20 000€.

La proposition d'éventuels ateliers dans le courant de l'année est à l'étude.

Cette année à venir est une année transitoire et espérons retrouver une période plus stable dans le courant de la saison ou à la saison prochaine. A ce propos nous rappelons que les inscriptions peuvent toujours se faire en cours d'année.

**3) Divers**

- ✓ Le calendrier des cours a été mis à jour et affiché dans les salles de cours.
- ✓ Il y a quelques nouveaux adhérents.
- ✓ Les chèques seront encaissés mi novembre et mi février

## Election du Bureau

La section fonctionne actuellement avec 5 bénévoles.

### Se représentent :

- ✓ Gérard Agostini : Président
- ✓ Brigitte Tremblay : Vice-Présidente
- ✓ Monique Lefresne : Secrétaire
- ✓ Marie Djenaoussine : Secrétaire

### Ne se représente pas

- ✓ Catherine le Noé

### Nouvelle trésorière

- ✓ Perrine Bulach

Le bureau est élu à l'unanimité.

Rapport moral accepté à l'unanimité.

Rapport Financier accepté à l'unanimité.

Aucun volontaire ne s'est proposé pour rejoindre le bureau.

Le Président remercie tous les adhérents présents ainsi que tous les membres du bureau.

La séance est levée.